

J'accepte

En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une

navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus](#)[Imprimer cette page](#)

AP-HM : un réseau pour fluidifier l'accès aux soins des handicapés

- Écrit par Nathalie Fredon
- mercredi 22 octobre 2014 09:30



Hier à

l'Espace Ethique Méditerranéen (Timone). Hervé Léon (AP-HM), Pierre Lagier (La Chrysalide) et Pascal Jacob (Handidactique). Photo Migue Mariotti L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

A Marseille, le réseau pilote Handi Santé 13 va fluidifier le parcours de soins et devrait améliorer la coordination des acteurs de la prise en charge des personnes handicapées au sein de l'APHM.

Sur 6,5 millions de personnes handicapées en France, «85% vivent à domicile et 15% en établissement. Une sur deux est atteinte d'une maladie chronique mais 70% d'entre-elles ne sont pas soignées, 73% déclarent abandonner leurs soins courant», a indiqué Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et auteur d'un rapport sur l'accès aux soins des personnes handicapées en avril 2013, invité à la présentation du réseau pilote Handi Santé 13, lundi 20 octobre.

Un dispositif porté par l'association [La Chrysalide](#) et auquel participent l'AP-HM depuis juin 2014, Salon et Aix en février. L'innovation tient en une coordination des parcours de santé pour empêcher les ruptures de soins et plus fondamentalement casser la chaîne de l'exclusion au profit de l'inclusion de la personne handicapée dans le parcours de soins à égalité avec les valides.

Basée à la Conception, une infirmière référente est ainsi chargée d'effectuer l'interface : « anticiper les hospitalisations et les besoins », « repérer les situations problématiques dans l'hôpital et préparer les sorties » avec pour le suivi, une médiation avec les équipes et l'élaboration d'une fiche de liaison. Une innovation supplémentaire après par exemple la création d'une unité d'accueil et de soins pour les patients sourds en langue des signes. Hervé Léon, directeur général adjoint a rappelé le volet formation pour sensibiliser les personnels à cette prise en charge spécifique, et «l'attention soutenue» de



En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une

navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus](#)

avec des attentes auxquelles il faut répondre en urgence », a souligné Pierre Lagier, président de La Chrysalide, cheville ouvrière du réseau. A commencer par l'orientation des personnes handicapées. Ces dernières et leurs aidants peuvent faire désormais appel au référent handicap, tout comme les professionnels de santé et les établissements médico-sociaux dont le président a constaté « au mieux qu'ils s'ignorent ou se contredisent ».

A l'échelle nationale, Pascal Jacob a estimé que le travail à accomplir est « immense » mais les jalons sont posés pour faire mieux qu'avec la loi de 2005. Ainsi la future loi de santé publique reprend selon lui « 80% de son rapport » sur l'accès aux soins des personnes handicapées. Sans attendre les débats, il est l'artisan d'une Charte déjà signée à La Réunion « avec 27 acteurs du soins, fédérations et collectivités, et le sera prochainement dans 7 autres » dont l'Alsace, le Limousin, Rhône-Alpes et « j'espère en signer une en Paca très vite ». Ou comment acter demain, dès maintenant. L'urgence se résume en un triptyque : la loi, la formation et l'éducation à la santé-prévention. Sur la formation « l'Académie de médecine nous a donné son plein accord et ce sera dans la loi » a-t-il expliqué hier.

Une charte nationale sera signée le 16 décembre avec les fédérations de professionnels de santé et il a annoncé la création « du centre de recherche appliquée aux soins et de l'accompagnement au sein de l'hôpital de Garches (92) avec un réseau national de compétences qui va aller chercher les bonnes pratiques existantes et les traduire en référentiel de formation pour les professionnels ».

La question du financement de la prise en charge fera inévitablement débat.

Nathalie Fredon

Dernière modification le vendredi, 24 octobre 2014 12:53

Publié dans Santé

Évaluer cet élément

-
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

(0 Votes)

Pour approfondir le sujet

- [Handi Santé 13 \[le site\]](#)

Derniers articles de Nathalie Fredon

- [La Ville veut mobiliser les Marseillais dans la campagne](#)
- [Un million d'euros pour la sécurité à l'AP-HM](#)
- [Patrick Padovani : « La santé entre dans la politique de la ville » de Marseille](#)
- [#APHM : le CHU propose des leviers à trois niveaux pour prévenir la violence](#)
- [#Marseille : une présence policière à l'hôpital Nord ?](#)

Éléments similaires (par tag)

- [Prévention, compétences et thérapie familiale au programme de l'AVEF](#)
- [\[#Météo\] Opération salage et déneigement pour #MPM](#)
- [\[#Météo\] #Marseille : premiers flocons sur le centre ville](#)
- [#PACA : trois candidats #PS en lice pour succéder à Michel Vauzelle](#)
- [« Regarde ma ville », dans l'oeil des lycéens](#)

2013 © Copyright Journal La Marseillaise